



**Syndicat National
des Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

**Décision du Gouvernement et de la CNAM :
Les urgences sans la cardiologie**

28 milliards d'euros sur 5 ans pour l'hôpital public dont d'ores et déjà 4,6 milliards pour les revalorisations salariales, versus 300 millions d'euros pour l'ensemble des professionnels de santé libéraux : il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre que le Ségur de la santé serait le Ségur de l'hôpital.

Si la grâce divine est tombée sur trois spécialités médicales, la pédiatrie, la psychiatrie et la gynécologie médicale, il n'est pas certain qu'avec une augmentation de 1 euro sur une faible partie de leur activité les médecins concernés crient au miracle.

La Cardiologie, qui s'est pourtant fortement réorganisée dans son activité et ses structures de soins pour accueillir et soigner les patients atteints de la Covid-19, est totalement ignorée dans les négociations conventionnelles en cours.

Dernier avatar, la récente séance de négociations sur les soins non programmés. Certes, la médecine générale a toute sa place dans le dispositif pour répondre en premier aux demandes de soins, mais penser qu'elle peut agir seule est une hérésie. Pour répondre à l'ensemble des besoins de la population, l'organisation des soins non programmés doit comprendre l'ensemble des acteurs de soins dont les spécialistes, de façon coordonnée et hiérarchisée, avec une juste répartition des rémunérations. Dans le cadre d'une enveloppe financière commune à l'ensemble de la médecine libérale, on serait en droit d'attendre un partage plus équitable entre les différentes spécialités concernées, généralistes et spécialistes.

Faute de cette vision globale, nous resterons dans la situation catastrophique actuelle qu'il faut bien comprendre :

- Les cardiologues accueillent quotidiennement dans leurs cabinets des urgences à la demande de leurs confrères ou de leurs patients sans aucune reconnaissance autre que la MCU, jamais utilisable car non cumulable avec un acte technique alors que c'est toujours un acte technique qui est fait dans ce cadre.
- Dans les cliniques, les cardiologues assurent sans gratification la permanence des soins et voient systématiquement leurs lignes de gardes retirées par les ARS au profit du public.

Si le système devait rester en l'état, il ne faudrait pas s'étonner de l'épuisement des bonnes volontés et de la poursuite de l'effondrement du système de soins français, qui depuis longtemps a perdu la première place dans le monde.

Docteur Marc Villaceque
Président du Syndicat National des Cardiologues

Contact presse :

Docteur Marc Villaceque – mobile 06 82 43 36 83 – marcvillaceque@yahoo.fr

Docteur Jean-Pierre Binon – mobile 06 80 25 29 25 – dr.jpbinon@gmail.com